

DANS CE NUMÉRO...

Budget fédéral du 19 avril 2021 : mesures visant les individus	3
L'inflation en cette crise pandémique : menace ou opportunité ?	4
Le profil d'investisseur	6
Merci Robert !	7
Mise en garde	8
Survол des marchés financiers	9
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	11
Ratio des frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Éventail de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

DU CÔTÉ DES MARCHÉS

Pas besoin de suivre assidument l'actualité financière et économique pour remarquer que le mot « inflation » est sur toutes les lèvres. Nous y consacrons d'ailleurs un plein article un peu plus loin dans ce bulletin. En mars dernier, on notait déjà un redressement de la courbe des taux d'intérêt dû à une recrudescence de l'inflation anticipée et cela expliquait la baisse de 5 % de la valeur du principal indice obligataire canadien au premier trimestre 2021.

Malgré tout ce qui s'est dit et écrit depuis ce temps au sujet d'une hausse généralisée des prix, les marchés obligataires ne semblent pas trop inquiétés puisque les taux d'intérêt ont même légèrement baissé au deuxième trimestre. L'inflation serait donc « transitoire » et s'expliquerait par plusieurs facteurs temporaires dont le principal est la réouverture de l'économie post-pandémie. Comme vous vous en doutez, la chaîne d'approvisionnement mondiale n'est pas encore pleinement rétablie puisque la vaccination est plutôt inégale à l'échelle de la planète et que la COVID-19 affecte encore beaucoup certains endroits du globe.

Pour revenir aux taux d'intérêt, ajoutons qu'à sa rencontre du 16 juin dernier, la Réserve fédérale américaine nous indiquait vouloir hausser son taux directeur de 0,50 %... d'ici la fin 2023 ! Ce n'est donc rien de très significatif, mais c'est tout de même une année avant les anciennes prévisions. Et tout porte à croire que les injections de liquidités seront revues à la baisse d'ici là.

Pendant que toute l'attention était tournée vers l'inflation et les taux d'intérêt, les marchés boursiers ont continué à croître au cours des

trois derniers mois, poussés vers de nouveaux sommets historiques grâce à des hausses de profits plus élevées qu'attendu et par l'espoir que nous connaissons quelques trimestres de forte croissance économique. Dans cet environnement favorable, les Fonds FMOQ affichent des résultats très enviables à la mi-année.

LE CAP D'UN MILLIARD D'ACTIFS EN GESTION PRIVÉE

Au 31 mai dernier, la valeur des actifs de notre service de gestion privée de portefeuille dépassait le cap du 1 milliard de dollars. Sincères remerciements à notre précieuse clientèle pour cette marque de confiance. Notre équipe s'engage à faire tout en son pouvoir pour demeurer à la hauteur de vos attentes.

VERS UN RETOUR EN PRÉSENTIEL

En vertu des directives gouvernementales, nous amorçons, dès juillet, notre retour progressif au bureau. Au cours de l'automne, tous nos employés travailleront à temps plein dans nos locaux. Vous pouvez dès maintenant rencontrer votre conseiller à l'endroit et selon l'horaire qui vous convient le mieux. La visioconférence pour plusieurs ont expérimentée au cours de la pandémie demeurera sans équivoque un outil additionnel de communication. Nous sommes entièrement à votre service.

INFORMATIONS SEMESTRIELLES SUR LES FONDS FMOQ

Les *États financiers intermédiaires*, le *Rapport de la direction sur les rendements* et l'*Aperçu des Fonds FMOQ* pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021 seront disponibles au cours de l'été. Des dispositions réglementaires permettent de les expédier uniquement aux participants qui en font la demande. Si vous n'avez pas déjà signifié votre intérêt à les recevoir, vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec

nous. Nous vous rappelons que ces documents seront accessibles, dès qu'ils seront disponibles (en août), dans notre site Internet et celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). Nous vous invitons à en prendre connaissance et, le cas échéant, à nous faire part de vos questions et commentaires.

2 VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR

Depuis plusieurs années déjà, nous utilisons un questionnaire afin d'établir votre profil d'investisseur. Ce document nous permet, entre autres, de déterminer votre horizon de placement et votre tolérance au risque. Grâce à cet outil, nous pouvons, d'une part, nous assurer que vos portefeuilles correspondent au niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer et, d'autre part, établir avec vous une stratégie de placement correspondant parfaitement à votre situation. En période de grandes fluctuations des marchés, il est important d'avoir un profil en parfaite adéquation avec votre situation.

En revanche, il ne faut pas céder à la tentation d'ajuster votre profil d'investisseur en fonction des aléas des marchés. Plusieurs investisseurs ont un profil audacieux en période haussière des marchés et deviennent conservateurs lorsque ces derniers subissent une correction. De tels changements influencés par les tendances des marchés s'avèrent parfois très coûteux, car les ajustements de portefeuille qui en découlent vont nécessairement à l'encontre de la maxime qui dit que l'on doit acheter « bas » et vendre « haut ». L'établissement de son profil d'investisseur permet de conserver une vision à long terme et de laisser l'émotivité de côté.

Votre relevé de placement au 30 juin présente le profil d'investisseur pour chacun de vos portefeuilles, en regard de leur répartition d'actifs. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces renseignements et à communiquer avec votre conseiller pour lui faire part de tout changement dans votre situation

financière pouvant nécessiter la révision de vos profils d'investisseur. Sachez par ailleurs qu'avec les fluctuations des marchés observées depuis un an, il est possible que vos portefeuilles se soient éloignés d'eux-mêmes de votre répartition cible. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration dans le cadre de cette démarche.

UNE DEUXIÈME OPINION EST TOUJOURS BIENVENUE

Au cours de la dernière année, plusieurs personnes se sont prévalues de notre service de deuxième avis sur les investissements. Dans ce cadre, nous comparons aux marchés les placements que vous détenez dans d'autres institutions financières et vous formulons un avis objectif sur ceux-ci. Bien que plusieurs sont ressortis de l'expérience rassurés, certains ont eu de nombreuses surprises sur la composition, les rendements, la répartition et les frais de leurs portefeuilles. Gratuit, ce service vous est offert sans obligation. À vous d'en profiter.

LA CAUSE DES MÉDECINS EN DIFFICULTÉ

À défaut de contribuer au traditionnel tournoi de golf des Fédérations médicales au profit du programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ), nos sociétés sont fières de soutenir cette cause par un généreux don à la Fondation du PAMQ.

TOURNÉE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FMOQ

Si la situation le permet, comme par les années avant la pandémie, nous serons présents aux diverses assemblées des associations affiliées à la FMOQ l'automne prochain. Cette tournée constitue pour nous une occasion privilégiée de vous rencontrer et de nous familiariser avec les préoccupations des membres de la Fédération. Nous anticipons le plaisir de vous y voir en personne.

LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES

L'ensemble des données contenues dans les dossiers, physiques et électroniques, de nos participants sont traitées en toute confidentialité. Nous attachons une attention particulière à la sécurité de ces informations et seules les personnes autorisées y ont accès.

Nous tenons également à vous rappeler qu'en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, vous avez le droit de consulter les renseignements personnels vous concernant et, si vous le désirez, d'en obtenir une copie. Vous pouvez également corriger votre dossier, le compléter ou encore faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

DÉMÉNAGEMENT OU CHANGEMENT DE COORDONNÉES ?

Si vous avez déménagé, changé d'adresse courriel ou effectué toute autre modification à vos coordonnées personnelles, pensez à nous en faire part. Il suffit de nous téléphoner ou de nous envoyer un message électronique sécurisé via votre espace client. Vous pouvez également nous faire parvenir une note à cet effet par la poste. Cette dernière doit contenir vos anciennes et vos nouvelles coordonnées, en plus d'être signée.

Il y va de votre intérêt, car la *Loi sur le Curateur public* nous oblige à remettre à Revenu Québec toutes les sommes non réclamées après un délai prescrit.

BONNES VACANCES

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances. Nous vous invitons à profiter de cette période d'accalmie pour prendre rendez-vous avec votre conseiller et réviser vos portefeuilles.

Pendant toute la saison estivale, nos bureaux demeurent ouverts selon l'horaire régulier, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

« L'ENSEMBLE DES DONNÉES CONTENUES DANS LES DOSSIERS, PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES, DE NOS PARTICIPANTS SONT TRAITÉES EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ. »

BUDGET FÉDÉRAL DU 19 AVRIL 2021

MESURES VISANT LES INDIVIDUS

BONIFICATION DE LA SÉCURITÉ DE VIEILLESSE

Tous les prestataires de la Sécurité de la vieillesse (SV) âgés de 75 ans ou plus en juin 2022 recevront un montant additionnel de 500 \$. Ce paiement unique, imposable, sera versé en août 2021 et ne sera pas assujéti à l'impôt de récupération de la SV.

Il est également proposé d'augmenter les prestations mensuelles de la SV de 10 % à compter de juillet 2022 pour les bénéficiaires âgés de 75 ans ou plus. Cette bonification devrait se traduire par une somme additionnelle de 766 \$ pour la première année.

TAXE SUR CERTAINS BIENS DE LUXE

Le budget fédéral propose d'instaurer une nouvelle taxe de vente au détail sur certains biens de luxe acquis à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour les voitures de tourisme et les petits aéronefs de plus de 100 000 \$ (avant taxes), le montant de la taxe correspondra au moindre de :

- 1) 10 % de la valeur totale du bien ou
- 2) 20 % de la valeur supérieure à 100 000 \$.

Pour les bateaux de plaisance de plus de 250 000 \$ (avant taxes), le montant de la taxe s'élèvera au moindre de :

- 1) 10 % de la valeur totale du bateau ou
- 2) 20 % de la valeur supérieure à 250 000 \$.

La location à long terme de ces biens sera également assujéti à cette nouvelle taxe. Les taxes de vente TPS et TVQ s'appliqueront en sus.

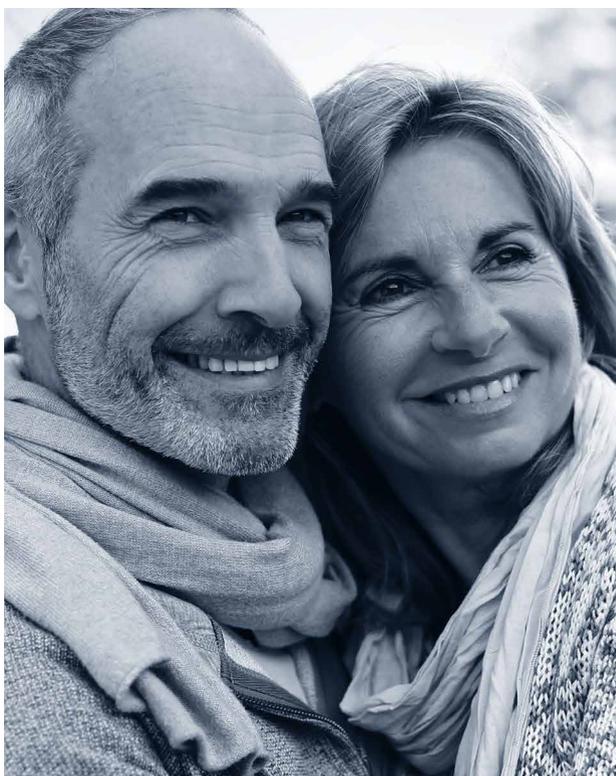
EXEMPLE : CALCUL DE LA TAXE SUR UN BIEN DE LUXE

Prix d'achat de la voiture de luxe : 125 000 \$

La taxe sera égale au moindre de :

- 1) $10\% \times 125\,000\ \$ = 12\,500\ \$$
- 2) $20\% \times (125\,000\ \$ - 100\,000\ \$) = 5\,000\ \$$

Dans notre exemple, le montant de la nouvelle taxe de vente fédérale s'élèvera donc à 5 000 \$.



Vous y êtes.

Vous avez pris le meilleur chemin, pas le plus facile. Vos actifs sont importants et vous voulez sécuriser ce patrimoine tout en optimisant son potentiel de rendement.

Pour la suite du parcours, laissez-vous guider par des experts qui se préoccupent de vos rêves autant que de vos avoirs.

**POUR UNE OFFRE SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166
Québec : 1 855 657-3248

GESTION **PRIVEE**
FONDS FMOQ

L'INFLATION EN CETTE CRISE PANDÉMIQUE MENACE OU OPPORTUNITÉ?

Dans un discours prononcé en 2017 sur les fondements de l'inflation fondamentale, le sous-gouverneur de la Banque du Canada, Lawrence L. Schembri, rappelait que « l'inflation est simplement une hausse généralisée du prix moyen des biens et services sur une période donnée, autrement dit une hausse tendancielle du coût de la vie ».

4

Cette perte du pouvoir d'achat, qui doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie, est mesurée par le taux de progression de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada. Pour déterminer l'IPC, l'organisme fédéral suit l'évolution du coût d'un « panier d'achat » à pondération fixe constitué de biens et de services représentatifs de la consommation des ménages.

Notre banque centrale s'affaire à maintenir l'inflation mesurée par l'IPC à un niveau bas et stable, soit autour de 2 % par année, une cible qui est la même depuis le début des années 1990. Si elle prévoit que la demande globale excédera la production potentielle ou lui sera inférieure, elle relèvera ou abaissera son taux directeur, selon le cas, afin de combler l'écart et de maintenir l'inflation mesurée par l'IPC à la cible.

Le sous-gouverneur a toutefois précisé que même si la banque visait un taux d'inflation bas, stable et prévisible, elle devrait toujours composer avec de fortes variations de l'inflation mesurée par l'IPC.

Lorsque l'inflation est effectivement à un niveau bas, stable et prévisible, l'économie peut croître à un rythme soutenable, notamment en raison de la prévisibilité des coûts, permettant aux entreprises, aux investisseurs et aux consommateurs de planifier leurs dépenses, leurs investissements ou leurs épargnes. À l'inverse, une forte inflation compromet cette capacité d'anticipation, car l'instabilité et l'imprévisibilité en découlant empêchent l'économie de fonctionner de façon optimale.

Comme l'inflation avoisine les 2 % lorsque l'économie tourne pratiquement à plein régime, soit lorsque l'offre et la demande de biens et services demeurent à peu près équilibrées, la Banque du Canada s'emploie à la maintenir autour de ce taux, de sorte que les acteurs économiques puissent savoir raisonnablement à quoi s'attendre et prendre des décisions financières éclairées à long terme, condition essentielle à la croissance économique et à la création d'emplois.

En mars 2020, à la suite de la confirmation de la pandémie de la COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les gouvernements du Canada et du Québec ont déclaré l'urgence sanitaire. Des mesures de contrôle de même que des mesures budgétaires, fiscales et monétaires ont été mises en place pour contrer les répercussions négatives que la récession mondiale pourrait avoir sur les individus et les entreprises.

La Banque du Canada a procédé à des rachats massifs d'actifs financiers, une pratique ayant entraîné une augmentation significative de 18 % de la masse monétaire. Le taux d'épargne des ménages canadiens par rapport à leur revenu disponible a franchi les 28 % au milieu de l'année dernière, comparativement à 3,6 % à la fin de 2019.

Les changements dans les habitudes de consommation ont été considérables, car les ménages ont acheté davantage de biens et services d'importance moindre dans le panier d'achat servant au calcul de l'IPC¹, tout en dépensant moins pour s'en procurer d'autres plus déterminants aux fins de ce calcul.

La crise sanitaire n'est pas terminée et les mesures exceptionnelles des gouvernements contribuent à la relance de l'économie et à son corollaire : un rebond de l'inflation durant cette période de normalisation.

Nous sommes tous à même de constater que les prix du panier d'épicerie, des matériaux, des maisons, des loyers et de l'essence augmentent substantiellement alors que le taux d'inflation demeure faible. Plusieurs se questionnent donc sur la tendance actuelle.

Les spécialistes et les investisseurs s'interrogent sur la façon dont l'argent injecté dans l'économie au cours de la dernière année et retenu dans les comptes sera dépensé lorsque les consignes de confinement seront levées. Tout comme lors de la crise financière mondiale, ils redoutent que l'argent accumulé n'entraîne une période d'inflation préjudiciable, et ce, même si l'après-crise avait été suivie par une inflation faible.

Des experts sont d'opinion, qu'indépendamment de l'ampleur des mesures mises en œuvre, la relance générera une forte inflation si (et seulement si) l'économie tourne à plein régime et les salaires commencent à augmenter plus vite que l'inflation, ce qui n'est pas le cas présentement.

En ce qui concerne les interventions d'envergure de notre banque centrale, personne n'est vraiment en mesure de déterminer précisément leurs répercussions en termes d'inflation. On peut toutefois tenir pour acquis qu'elle augmentera au cours des prochains mois parce qu'elle a chuté considérablement à la même période, l'an dernier. Les spécialistes qualifient cette période de transition d'inflation technique.

Alors que le gouverneur de la Banque du Canada affirme ne pas croire que le seuil d'une inflation de 2 % soit atteint plus rapidement que prévu en dépit des campagnes de vaccination massive et des mesures gouvernementales de relance économique, les marchés obligataires, eux, ne sont pas du même avis et anticipent une hausse prochaine de l'inflation. Le rebond des taux de rendement à long terme en témoigne éloquentement.

Les plus récentes données de Statistique Canada semblent leur donner raison alors que l'inflation annuelle a atteint, en avril dernier, son plus haut niveau en près d'une décennie, un troisième record en autant de mois.

Selon une enquête de la Bank of America, les gestionnaires de portefeuille sont préoccupés par les impacts indirects de la pandémie de la COVID-19 sur les marchés financiers, l'inflation constituant à cet égard le pire scénario à venir, le facteur le plus inquiétant². Dans une proportion de 93 %, ils s'attendent à un mouvement haussier de l'inflation mondiale d'ici 2022.

Avec un rythme de croissance élevé, l'inflation pourrait conduire à une surchauffe de l'économie américaine et à une hausse généralisée des prix et, par le fait même, inciter la Réserve fédérale (la Fed) à relever ses taux d'intérêt, court-circuitant du coup la reprise économique et la dynamique haussière des marchés financiers.

De son côté, la Deutsche Bank, la plus importante banque allemande, a lancé un signal d'alarme anxiogène en qualifiant la hausse des prix de bombe à retardement et en concluant à la possibilité d'une crise mondiale particulièrement destructrice à court ou moyen terme.

La multiplicité des opinions ou des anticipations divergentes laisse entrevoir un avenir d'autant plus flou que de nombreuses inconnues persistent. Elle confirme surtout qu'en ce qui concerne les prévisions d'inflation, « l'analyse n'a jamais été aussi complexe », comme le rappelait récemment avec à-propos le rédacteur en chef de *The Conversation*. Selon lui, « les hausses des prix peuvent ne pas constituer une menace, mais une opportunité, par leur capacité de déprécier en partie les surliquidités spéculatives qui pèsent sur l'économie dite *réelle*³ ».

Tout compte fait, comme dans toute situation épineuse où l'inconnu prédomine, il importe que la raison prévale sur les états d'âme, que la rigueur l'emporte sur les approximations et que la réflexion prime sur la précipitation.

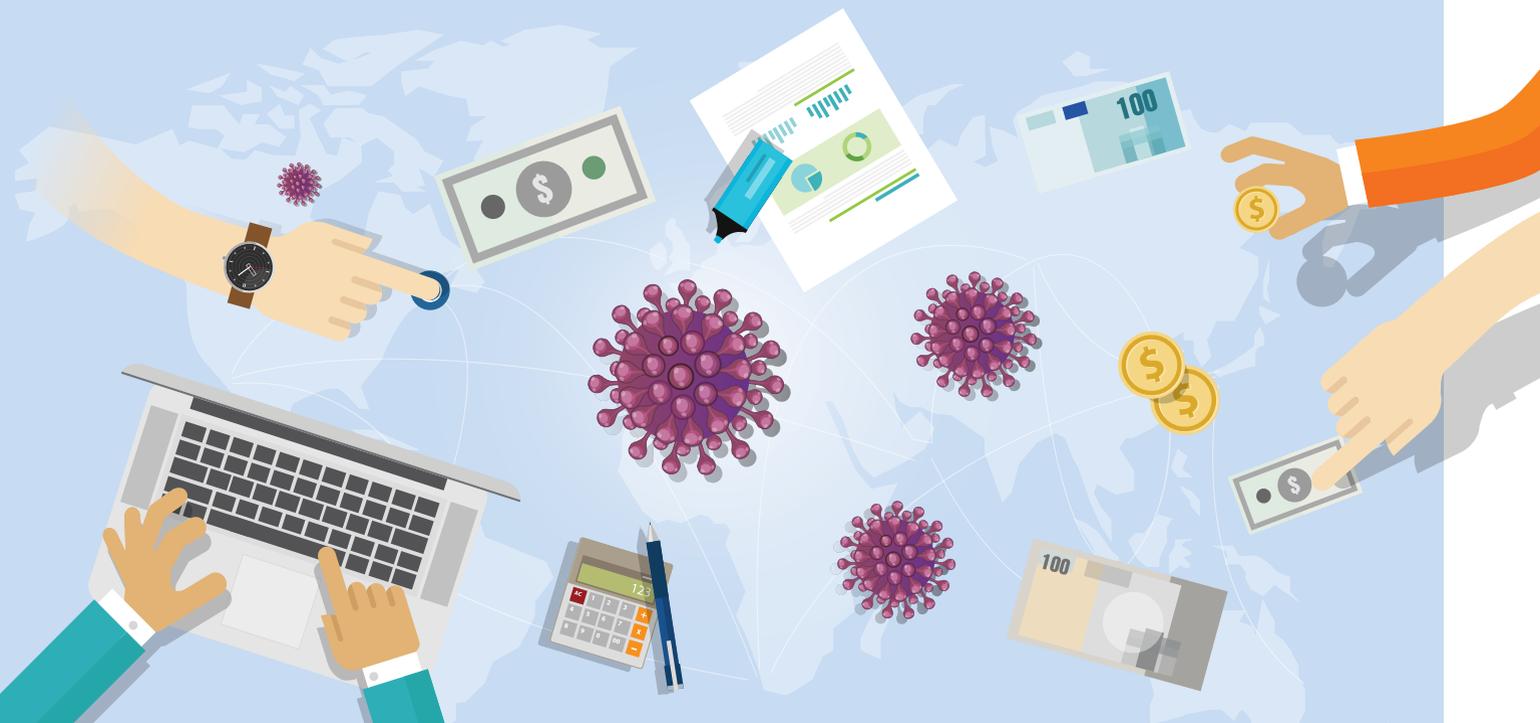
La science enseigne qu'une pandémie provoque une réaction, accélère la vitesse de changement et s'avère un catalyseur de mouvement. Aussi, tant pour les investisseurs individuels qu'institutionnels, l'onde de choc de la crise sanitaire comporte des occasions d'investir dès à présent.

Un mot d'ordre demeure cependant : ne pas omettre de diversifier ses placements, respecter son profil d'investisseur et, de façon particulière, sa tolérance au risque.

¹ Le panier principal de l'IPC comprend huit composantes principales que sont l'alimentation, le logement, les transports, les dépenses ménagères, l'ameublement et les électroménagers, l'habillement, les soins de santé et les soins personnels, les sports ainsi que les voyages, la formation et les loisirs, de même que l'alcool, les produits du tabac et le cannabis récréatif. Le panier consiste aussi de composantes de niveau intermédiaire et de base.

² « L'inflation inquiète davantage que la COVID », *Conseiller*, 8 avril 2021 [https://www.conseiller.ca/nouvelles/economie/linflation-inquiete-davantage-que-la-covid/].

³ WHITE, Scott. « Prévisions d'inflation : l'analyse n'a jamais été aussi complexe », *The Conversation*, 20 avril 2021. [https://theconversation.com/previsions-dinflation-lanalyse-na-jamais-ete-aussi-complexe-159279]



LE PROFIL D'INVESTISSEUR

« Connais-toi toi-même », voilà la devise généralement attribuée à Socrate, inscrite dans l'Antiquité sur le fronton du Temple de Delphes. En matière de placement, cette maxime est d'une grande sagesse, particulièrement pour l'investisseur qui ne veut pas perdre sommeil.

6

QU'EST-CE QUE LE PROFIL D'INVESTISSEUR ?

Le profil d'investisseur résume les objectifs financiers d'un investisseur, sa situation financière, ses connaissances, son horizon de placement et sa tolérance au risque. Il vise à guider les épargnants vers les placements qui leur conviennent le mieux. En général, votre profil déterminera le niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer. Par exemple, si vous avez une faible tolérance au risque et que votre horizon de placement est court, il serait souhaitable de vous orienter vers un portefeuille plus prudent. Par contre, si le décaissement de vos actifs est loin, que vos relevés de placement ne vous empêchent pas de dormir et que votre objectif consiste à faire fructifier votre avoir, vous pouvez vous orienter vers un portefeuille plus dynamique.

DE QUOI TIENT COMPTE LE PROFIL D'INVESTISSEUR ?

Votre profil d'investisseur sera établi en fonction de vos objectifs d'épargne. Cherchez-vous à mettre des sommes de côté pour un voyage ? Pour vos études ? Pour acheter une maison ? Pour votre retraite ? Votre objectif d'épargne viendra influencer, en tout ou en partie, le type de placement qui conviendra le mieux à votre profil.

En second lieu, le profil sera également influencé par votre situation financière. Vos revenus sont-ils stables ? Avez-vous déjà accumulé un certain patrimoine ? Prévoyez-vous la naissance d'un enfant ? Un divorce ? Une période prolongée d'invalidité ? Mettre 10 000 \$ en jeu lorsque vos revenus sont instables et que c'est votre seul pécule vous place dans une situation à haut niveau de risque. Dans ce cas, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » et la prudence est fort possiblement de mise.

Les experts recommandent de ne pas acheter de produits financiers sans comprendre leurs principales caractéristiques. Ainsi, vos connaissances en matière de placement dicteront en partie vos choix de portefeuilles.

Avez-vous besoin des fonds d'ici quelques mois pour faire l'achat d'une voiture ? Un horizon de placement court ne saurait tolérer de grandes fluctuations dans la valeur de vos avoirs. Pour prendre des positions plus à risque, mieux vaut avoir du temps devant soi pour se prémunir contre les aléas du marché. C'est pourquoi le profil d'investisseur doit tenir compte de l'âge de l'investisseur. Une jeune femme de 25 ans débutant sa carrière a toute sa vie financière devant elle pour récupérer d'éventuelles pertes dans son régime d'épargne-retraite, alors qu'un retraité de 75 ans n'a évidemment plus ce luxe.

Dernier point, mais non le moindre : quel est votre degré personnel de tolérance au risque ? Il s'agit d'une position psychologique propre à chacun face aux marchés boursiers et à la prise de risques financiers. Un individu averse au risque préférera ainsi un investissement sûr offrant un faible rendement à un investissement plus risqué, mais au potentiel de rendement plus important. Souvent influencée par notre passé, notre éducation et notre niveau de littéracie financière, la tolérance au risque peut varier dans le temps pour une même personne.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROFILS D'INVESTISSEUR ?

Il existe plusieurs façons de classer les profils d'investisseur. En voici trois qui résument somme toute assez bien l'éventail.

Le profil *conservateur* investit dans des placements sécuritaires, par exemple les fonds monétaires, les obligations ou les certificats de placement garanti. Ce type de placement a tendance à rapporter moins que les actifs plus risqués, mais leur rendement demeure généralement plus stable et prévisible, ce qui facilite la planification des sommes à investir ou à décaisser. Cette stratégie de placement plutôt « rassurante » s'applique pour un horizon de placement assez court, soit moins de 5 ans.

Le profil *équilibré* est prêt à tolérer quelques fluctuations du rendement et des pertes modérées de capital. Comme son nom l'indique, ce portefeuille sera composé d'une combinaison équilibrée de titres à revenu fixe, comme les certificats de placement garanti et les obligations, et de titres de participation, comme les actions. Cet investisseur ne se contente pas de l'approche conservatrice ; il est conscient que pour augmenter son rendement, il lui faudra prendre des risques. L'horizon de placement généralement recommandé pour les portefeuilles équilibrés est d'au moins 5 ans.

Le profil *audacieux* est prêt à voir son portefeuille fluctuer beaucoup et même à subir d'importantes baisses, mais dans l'espoir d'obtenir un rendement annuel moyen plus élevé en contrepartie. Risquophile, ce type d'investisseur recherche avant tout le rendement et possède généralement de bonnes connaissances financières. Les fluctuations de ses placements n'affectent pas son sommeil ! Son portefeuille se compose presque exclusivement d'actions ou de fonds équilibrés contenant un fort pourcentage d'actions. On peut même y ajouter des fonds d'actions sectorielles ou thématiques. Cœurs sensibles s'abstenir ! Notons qu'un horizon de placement d'au moins 8 ans est recommandé.

Ces trois profils résument assez bien l'éventail des investisseurs. Toutefois, pour nuancer cette catégorisation, nous utilisons, au sein des Fonds FMOQ, trois profils supplémentaires : *sécuritaire* (se trouve au tout début du spectre et s'applique aux plus averses au risque), *équilibré-moderé* (se situe entre *conservateur* et *équilibré*) et *équilibré-croissance* (profil mitoyen entre *équilibré* et *audacieux*).

EST-IL POSSIBLE D'AVOIR PLUSIEURS PROFILS D'INVESTISSEUR ?

Vous aurez possiblement autant de profils d'investisseur que vous avez de projets ou d'objectifs d'épargne. Prenons l'exemple d'un investisseur qui n'est pas averse au risque et qui souhaite se constituer un fonds d'urgence et épargner pour sa retraite. Il aura fort possiblement un profil *conservateur*, voire *sécuritaire*, pour son fonds d'urgence ainsi qu'un profil *équilibré-croissance*, voire *audacieux*, pour son portefeuille de retraite en fonction de son horizon de placement. Soyons toutefois honnêtes, si vous êtes risquophobe, votre éventail de profils sera grandement réduit.

QUAND DOIT-ON RÉVISER NOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR ?

Pour faire face aux aléas de la vie, il est important de réviser votre portefeuille et, par extension, votre profil d'investisseur régulièrement. Les étapes charnières, comme la naissance d'un enfant, un mariage, un changement d'emploi ou un déménagement, sont généralement propices à cet exercice. Néanmoins, tous les moments sont bons pour chercher conseil auprès de votre conseiller. « Connais-toi toi-même », et votre portefeuille et vous serez au diapason.



MERCI ROBERT !

Après plusieurs années de loyaux services, notre collègue Robert Comtois a pris sa retraite le 30 juin.

D'abord à titre de conseiller, Robert s'était joint à l'équipe des Fonds FMOQ en décembre 2005. Il a rapidement assumé la direction de l'équipe au poste de Responsable du service à la clientèle et du développement des affaires pour l'ouest du Québec. Aussi, depuis quelques années, il occupait le poste de Directeur-conseil au sein de notre filiale de gestion privée.

Au cours de toutes ces années, il a, entre autres, contribué à la prospérité financière d'un grand nombre de médecins, tout en assurant un service à la clientèle hors pair. Son approche humaine et multidisciplinaire était grandement appréciée.

Merci Robert pour ton inestimable contribution au sein de nos sociétés, ainsi que pour ton professionnalisme et ton dévouement.

Bonne, longue et heureuse retraite !



MISE EN GARDE



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

8

Les autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada ont récemment émis une mise en garde aux investisseurs. Nous croyons important de la porter à votre attention.

MISE EN GARDE DES ACVM À L'INTENTION DES INVESTISSEURS : DES FRAUDES À L'INVESTISSEMENT IMITANT DES ENTREPRISES FINANCIÈRES BIEN CONNUES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) mettent le public en garde contre des fraudeurs qui prétendent représenter de grandes sociétés financières connues du public. Elles ont récemment vu augmenter le nombre d'escroqueries employant des brochures ou d'autres documents publicitaires électroniques d'aspect professionnel dont l'objectif est d'amener les investisseurs canadiens à visiter de faux sites Web.

COMMENT LES ESCROCS S'Y PRENNENT-ILS ? EN DONNANT AUX VICTIMES UN FAUX SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Le stratagème est le suivant : les investisseurs reçoivent des brochures et d'autres documents d'investissement d'allure soignée qui semblent provenir de banques, d'assureurs, d'organismes de placement collectif et d'autres entités facilement reconnaissables, et qui les dirigent vers de faux sites Web et des numéros de téléphone créés par les fraudeurs. Ces sites Web paraissent quasi identiques à ceux des vraies entreprises. En composant le numéro de téléphone affiché sur le faux site Web, les investisseurs sont habituellement mis en communication avec un fraudeur se faisant passer pour un employé de la vraie entreprise. On leur demande alors souvent d'envoyer des fonds par transfert électronique.

Les Canadiens qui croient avoir rencontré ce type de fraude ou en être victimes devraient communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières de leur province ou territoire.

LES ACVM ENCOURAGENT LES INVESTISSEURS À ADOPTER LES COMPORTEMENTS SUIVANTS :

- Vérifiez les coordonnées directement. Ne vous fiez pas aux documents publicitaires non sollicités. Faites une recherche sur Internet avec le nom de l'entreprise et vérifiez les coordonnées directement auprès de l'institution financière ou de la société.

- Prêtez attention aux erreurs orthographiques. Soyez à l'affût des erreurs orthographiques ou des variations dans le nom de la société sur le site Web ou dans l'adresse courriel, notamment l'ajout de lettres ou de traits d'union dans l'adresse afin d'imiter la vraie.
- Comparez et confirmez les sites Web. Les faux sites Web affichent souvent des logos à l'aspect inhabituel (ou à faible résolution) ne correspondant pas à ceux des vraies entreprises. Faites une recherche sur Internet pour déterminer si le site Web est légitime ou s'il s'agit d'un « clone ».
- Évitez les modes de paiement inhabituels. Méfiez-vous des demandes de transfert électronique de fonds à l'étranger ou de paiement en cryptomonnaies ou de tout autre mode de paiement inusité.
- Vérifiez l'inscription. Avant de retenir les services d'un conseiller ou d'une société de placement, vérifiez son inscription. Les personnes physiques et les sociétés qui offrent des valeurs mobilières sont tenues de s'inscrire auprès des autorités en valeurs mobilières. Même les investisseurs effectuant les vérifications d'usage, notamment l'inscription, peuvent tomber dans le piège, puisque la société légitime ciblée est réellement inscrite.
- Obtenez des conseils professionnels et indépendants. Méfiez-vous des offres de placement non sollicitées que l'on trouve en ligne, sur les médias sociaux ou qui vous sont présentées par téléphone. Faites preuve de prudence même si c'est vous qui avez fait les premiers pas. Avant d'investir, consultez une personne qui ne participe pas au placement, comme un avocat, un banquier, un comptable, un conseiller financier ou quiconque ayant une expertise financière. Ne cédez pas à la pression : ne transférez votre argent qu'après avoir pris le temps de réfléchir soigneusement.

Les investisseurs sont également invités à consulter la page des *Mises en garde des ACVM* pour connaître les entreprises à éviter.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

L'IDÉE DE FACTURER
VOS ACTES VOUS-MÊME
VOUS ANGOISSE ?

**NOUS POUVONS
VOUS AIDER !**

**APPELEZ-NOUS POUR UNE
SOUSSION GRATUITE.**

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE

514 868-0661 ou, sans frais,
1 877 679-3229

FONDSFMOQ.COM



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La conjoncture économique mondiale a continué de s'améliorer au deuxième trimestre de 2021 grâce à l'accélération de la vaccination et au déploiement d'un important programme de dépenses budgétaires aux États-Unis. Les vagues d'écllosion liées aux nouveaux variants de la COVID-19 et les ratés de certaines campagnes de vaccination ont toutefois causé des divergences importantes entre les pays. À cet égard, l'écart entre la croissance économique des pays émergents et celle des pays industrialisés s'est creusé au cours des derniers mois.

Les États-Unis ont conservé la position de locomotive de l'économie mondiale grâce à l'aide de Washington et à l'assouplissement des mesures sanitaires. En effet, l'allocation individuelle de 1 400 \$ incluse dans l'*American Rescue Plan* du président Biden a contribué à gonfler les dépenses des consommateurs. Par ailleurs, les annonces d'assouplissement des mesures sanitaires devraient favoriser l'accélération des embauches. À cet égard, la création d'emplois durant le deuxième trimestre a été décevante. Aux États-Unis, on compte encore 7,6 millions de travailleurs de moins qu'au sommet de février 2020. L'accélération de la croissance économique a généré sur les marchés les craintes d'un rebond de l'inflation. Elles ont teinté l'évolution des marchés financiers durant le trimestre.

Au Canada, la croissance économique a été affectée par l'apparition d'une troisième vague de la COVID-19. L'Ontario et les provinces de l'Ouest ont dû introduire de nouvelles mesures sanitaires pour contrer la propagation de la pandémie. La réduction du nombre de nouveaux cas devrait toutefois rimer avec une croissance plus robuste au cours des prochains mois. D'ailleurs, l'investissement résidentiel a continué de soutenir la croissance de l'économie canadienne au cours des derniers mois. Les ventes de maisons demeurent élevées malgré les prix défiant la gravité.

En Europe, l'économie a enregistré une contraction au premier trimestre de 2021, provoquant par le fait même un retour en récession. Heureusement, l'accélération des programmes de vaccination a permis la levée des restrictions dans plusieurs pays de l'Union européenne. Cela a stimulé un rebond de l'activité économique au deuxième trimestre. Les indicateurs économiques précurseurs pointent vers une nette amélioration du secteur manufacturier et des services au cours des prochains mois.

Après une croissance anémique au premier trimestre, l'économie chinoise a rebondi avec un rythme de croissance modeste. La forte demande chinoise pour les matières premières contribue tout de même à soutenir les prix de plusieurs métaux industriels, comme le cuivre. Mentionnons aussi qu'au cours des derniers mois, plusieurs économies émergentes ont été affectées par une flambée de nouveaux cas de la COVID-19. Ce fut le cas notamment en Inde et au Brésil. Malgré cette situation, les investisseurs ont exprimé, tout au long du deuxième trimestre, leur optimisme à l'égard de l'économie mondiale. Ils demeurent convaincus que le contexte est propice à une croissance rapide et généralisée de l'économie mondiale pour 2021 et 2022.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

L'accélération de la croissance économique au deuxième trimestre de 2021 s'est accompagnée d'une augmentation des pressions inflationnistes. La hausse des indicateurs d'inflation est partiellement attribuable au mode de calcul de l'évolution des prix. À titre d'exemple, au printemps 2020, le prix de l'essence

10

touchait un creux historique. Il va de soi que le retour à un niveau plus normal cause une inflation annuelle élevée. En avril, un des indicateurs préférés de la Réserve fédérale américaine (la Fed) en matière d'inflation pointait substantiellement à la hausse, à 3,1 %. Ce rythme jamais vu depuis 1992 provient en partie des effets de comparaison. Toutefois, cet indicateur incorpore également d'importantes hausses de prix dans les secteurs des services bénéficiant des réouvertures, comme le transport aérien, les loisirs et l'hôtellerie.

Le président de la Fed, Jerome Powell, a insisté à plusieurs reprises sur le caractère temporaire du niveau actuel de l'inflation. La politique monétaire devrait continuer d'être accommodante pour une longue période. À cet égard, un récent sondage des membres de la Fed révèle que la première hausse de taux directeur pourrait survenir vers la fin de 2022. D'ici là, il est possible que le montant des achats de titres sur les marchés soit ajusté à la baisse au cours des prochains mois. La Fed surveillera particulièrement l'évolution du marché de l'emploi et la persistance de l'inflation. Les taux obligataires américains ont substantiellement diminué durant le deuxième trimestre. Le taux d'une obligation du gouvernement américain à échéance de 10 ans est ainsi passé de 1,74 % à moins de 1,50 %.

En Europe, afin de soutenir la reprise, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont également maintenu leurs politiques monétaires inchangées. Les autorités sont conscientes de la vulnérabilité de la reprise face aux possibles éclosions de variants et aux défis des campagnes de vaccination.

En avril, la Banque du Canada a été la première banque centrale à lever le pied de la stimulation monétaire. Elle a en effet décidé de réduire la taille de son programme d'achats d'obligations sur les marchés à 3 G\$ par semaine. Cette décision et le discours moins accommodant tenu par les dirigeants de la Banque du Canada ont fait en sorte que l'écart des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis s'est élargi en notre faveur. Cela a soutenu la hausse de notre dollar contre la devise américaine. La diminution du volume des achats d'obligations par la Banque du Canada a également limité la baisse des taux obligataires canadiens. Durant le deuxième trimestre, le taux d'une

obligation du gouvernement canadien à échéance de 10 ans est ainsi passé de 1,56 % à environ 1,40 %.

Notons que le dollar canadien a également été favorisé par la hausse de près de 25 % du prix du pétrole et le maintien des prix des matières premières, comme le cuivre.

MARCHÉS BOURSISERS

L'intensification des efforts de vaccination, la baisse du nombre de nouveaux cas de la COVID-19 et le retrait des mesures de confinement ont créé des conditions favorables à la progression des marchés boursiers mondiaux.

À certains moments au cours du deuxième trimestre, la crainte d'un retour de l'inflation et d'un resserrement des conditions monétaires par la Fed a tempéré l'optimisme des investisseurs. Les interventions du président de la Fed ont réussi à calmer ces craintes. Cela a permis à plusieurs indices boursiers de terminer le trimestre à des niveaux records.

Depuis le début de 2021, les marchés boursiers nord-américains ont livré de meilleurs résultats que les marchés outre-mer et ceux des pays émergents. Ces résultats reflètent le niveau d'optimisme des investisseurs quant au succès de la lutte contre la COVID-19 et à la réussite des campagnes de vaccination dans chaque région du monde.

En général, les investisseurs ont très bien accueilli la publication des bénéfices trimestriels des entreprises. Par ailleurs, durant le deuxième trimestre, les investisseurs ont progressivement délaissé les titres dont les cours sont favorisés par un retour de l'inflation. Ils ont préféré les titres défensifs et ceux axés sur la croissance économique à long terme.

Notons que la force du dollar américain et l'explosion de nouveaux cas de la COVID-19 ont nuí considérablement aux marchés boursiers émergents, comme l'Inde et les pays d'Amérique latine.

À L'HORIZON

Depuis le début de 2020, l'évolution de la pandémie de la COVID-19 a bouleversé plusieurs aspects de l'économie mondiale. Toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement ont été affectées, des matières premières jusqu'aux tablettes des marchands, en passant par la production manufacturière et le transport maritime international.

Heureusement, au fil de la succession de vagues et de l'apparition de variants, les gouvernements et les banques centrales ont réalisé des prouesses pour contenir la progression du virus, tout en limitant les conséquences à long terme sur les économies.

Il semble que nous approchions enfin de la conclusion de cette histoire. À tout le moins, le succès relatif des efforts de vaccination dans les pays industrialisés et la chute du nombre de nouveaux cas nous permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

Dans ce contexte, nous avons augmenté la probabilité de réalisation de notre scénario principal, celui d'une reprise rapide de l'économie mondiale en 2021 et 2022. Les mesures de confinement et de distanciation sociale seront progressivement retirées au cours des prochains mois. Cela contribuera à augmenter l'optimisme des consommateurs et des investisseurs.

Le 24 juin 2021, quelques jours avant la fin du deuxième trimestre, les élus américains se sont entendus sur une nouvelle enveloppe de dépenses de 579 G\$. Ce montant devrait être investi dans l'amélioration des infrastructures. L'ensemble des mesures de stimulation mises en place depuis le début de l'année aux États-Unis et dans plusieurs autres pays du monde devrait contribuer à alimenter la croissance économique mondiale en 2021 et 2022.

Tant que les pressions inflationnistes demeurent sous contrôle, les autorités monétaires devraient maintenir des conditions favorables à la croissance économique et à la progression des marchés boursiers. En revanche, les craintes d'un retour de l'inflation risquent de provoquer une légère hausse des taux d'intérêt obligataires, ce qui affectera le rendement des titres à revenu fixe traditionnels.

L'accélération de la croissance économique mondiale devrait maintenir la forte demande pour les matières premières. En conséquence, le marché boursier canadien devrait continuer d'offrir un rendement supérieur à ceux des autres grands marchés mondiaux.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 JUIN 2021

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	0,16	0,67	0,96	0,95	0,84	0,81	1,27	1,58	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	9,04	5,24	5,14	3,83	4,40	s.o.	s.o.	4,63 (2013-04-05)	12,121
OMNIBUS	17,50	9,06	7,15	6,82	6,97	6,32	5,58	5,55	30,875
PLACEMENT	19,11	8,45	6,96	6,76	7,17	6,92	5,86	5,53	35,127
REVENU MENSUEL	23,96	9,71	6,85	5,75	6,82	5,49	s.o.	5,53 (2006-10-06)	11,431
OBLIGATIONS CANADIENNES	-3,34	1,61	3,14	2,31	1,69	2,93	3,64	4,20 (2001-03-16)	11,726
ACTIONS CANADIENNES	33,01	14,06	9,66	9,41	8,99	6,73	5,93	6,75	29,243
ACTIONS INTERNATIONALES	30,51	14,63	10,54	10,84	12,44	11,91	7,41	5,46	17,091
OMNIRESPONSABLE	15,96	10,03	8,84	8,05	s.o.	s.o.	s.o.	8,02 (2016-09-16)	13,727

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,11 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 31 MAI 2021

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,62 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,04 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,14 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,33 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,20 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,32 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2021-06-30	Écarts	2021-03-31	Écarts	2020-12-31	Écarts	2020-09-30	Écarts	2020-06-30
S&P/TSX (Toronto)	30,0 %	20 165,58	7,8 %	18 700,67	7,3 %	17 433,36	8,1 %	16 121,40	3,9 %	15 515,22
S&P 500 (New York) **	26,1 %	5 326,60	6,6 %	4 996,09	4,5 %	4 782,97	6,8 %	4 479,82	6,0 %	4 224,98
MSCI EAO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	17,7 %	2 856,87	2,9 %	2 777,06	1,6 %	2 734,66	10,7 %	2 471,03	1,8 %	2 426,52
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	-2,4 %	1 179,00	1,7 %	1 159,70	-5,0 %	1 221,20	0,7 %	1 213,13	0,4 %	1 208,30

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

SEULE ENTITÉ FINANCIÈRE AU QUÉBEC, DÉTENUE
À 100 % PAR LES MÉDECINS OMNIPRATICIENS.
NOUVEAUTÉ : UNE RISTOURNE ANNUELLE
SUR LES FONDS FMOQ.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Constitués de titres de haute qualité, les Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables, leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie et leur ristourne annuelle³ :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT⁴

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE⁸

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) À l'exception du Fonds monétaire FMOQ.

(4) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.



MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

